portera à Wattrelos, pour percevoir les licences. Il m'a promis, du reste, de me fixer par lettre sur cette nouvelle organisation. Cordiale poignée de mains. — AUGUSTE POTIÉ. »

LE PROGRAMME DU 14 JUILLET. — La Commission des fêtes se réunira ce soir, samedi, à la Mairie, pour dresser le programme de la fête nationale du 14 juillet.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un tisserand de l'usine Dhalluin-Lepers, Léon Vermeeren, a eu le pouce de la main droite quelque peu écrasé par le bâton de chasse de son métier. Trois semaines de repos. Docteur Lerouge.

LA FRAUDE. — Les préposés Bareille et Delcamp, du Touquet, ont arrêté Emile Becquart, 19 ans, raffineur, demeurant à Lille, rue des Etaques, qui portait 7 kilos 50 de tabac en poudre, 90 grammes de cigares et 500 grammes de phosphore blanc, valeur totale, 99 fr. 75.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
(Banque)
40, rue de la Gare, à Roubaix
et 33, rue Carnot, à Tourcoing
Reçoit dès à présent les obligations PANAMA pour production à la liquidation et encaissement première répartition.
Paie dès à présent tous les coupons à échéance de Juillet, dont les prix lui sont connus.
ORDRES DE BOURSE
LOCATION COMPARTIMENTS COFFRE-FORT
59418

TOURCOING

NOMINATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — Nous apprenons que M. Daniel Serruys, fils de M. E. Serruys, de la Maison Charles Six, vient d'être nommé professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes de Paris (Sorbonne.)

Quoique très jeune encore, M. D. Serruys a déjà acquis des titres scientifiques considérables qui lui valent aujourd'hui la haute distinction dont il est l'objet. En 1900, il fut nommé membre de l'Ecole française de Rome. En 1901, il fut chargé d'une mission scientifique en Orient.

Les découvertes historiques et philosophiques qu'il fit au Mont Athos et qui furent à plusieurs reprises communiquées à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avaient attiré sur lui l'attention du monde savant et particulièrement de ses anciens maîtres qui viennent de créer pour lui une chaire de philologie et d'historiographie byzantines.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Deux élèves du pensionnat de la Sainte-Union, Milles Marie Burnus et Marie-Louise Chantry ont passé avec succès les examens du brevet de capacité.

DUCASSE DU BLANC-SEAU. — Outre les divertissements déjà annoncés, la Commission d'organisation des fetes vient d'ajouter à son programme un grand lâcher de pigeons qui aura lieu dimanche, à midi précis, sur la Place de l'Eglise.

— C'est sous la présidence d'honneur de M. Victor Vaissier, et non de Mme Vaissier, comme il a été dit par suite d'une erreur matérielle, qu'aura lieu, demain et après-demain, la ducasse du Blanc-Seau.

LA GRÈVE DES MANŒUVRES DE MAÇONS continue sans changement; il ne s'est produit aucun incident dans la journée de vendredi. Seuls, les manœuvres occupés à la Bourgogne, continuent à travailler.

BRIS DE CARREAUX. — Nous avons dit dans notre dernier numéro, qu'une bande d'enfants avait dans la journée de jeudi brisé des carreaux chez M. Robbe, rue d'Avesnes. Le nombre des vitres brisées est de 32. Trois des auteurs de ces actes de mauvais gré ont été retrouvés. Ce sont: Arthur Houset, âgé de 12 ans, Camille Dauby, âgé de 13 ans et Léon Herbe, âgé de 10 ans. Un rapport a été rédigé à leur charge.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de vendredi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes: Marée, 1.690 k.; pommes de terre, 100 k.; pêches, 270 k.; tomates, 120 k.; cerises, 600 k.; blettes, 80 k.; asperges, 50 bottes; fraises, 290 k.; amandes vertes 50 k.; beurre, 20 k.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'Agence Commerciale d'Automobiles, un ouvrier, M. Léon Puttaert, s'est contusionné à la jambe gauche en heurtant une caisse. Sept jours de repos. Docteur Delegrange. —— Au peignage de la Tossée MM. Florentine Vanakère, âgée de 30 ans, soigneuse, a été contusionnée au pied gauche par la chute d'un pot de soigneuse. Huit jours de repos. Docteur Leduc. —— Un dégorgeur du même établissement, M. Martin Vanschoubrouck, âgé de 33 ans, a été piqué au pouce gauche par un chardon. Huit jours de repos. Docteur Leduc. —— A l'usine à gaz, un allumeur, M. Félix Duforest, âgé de 35 ans et demi, s'est fait une entorse au pied droit en descendant un trottoir. Dix jours de repos. Docteur Dewyn. —— M. Charles Guilbert, âgé de 25 ans, domestique chez MM. Roussel et Bonte, a fait une chute sur le côté droit et s'est fracturé la dixième côte. Trois semaines de repos. Docteur Desbonnets. —— Chez M. E. D'Halluin, M. Richard Vanoupinus, âgé de 25 ans, s'est fait une plaie à la cuisse gauche en tombant sur un crochet. Quinze jours de repos. Docteur Playoust. —— Un ouvrier de M. Valère Delodder, M. Edouard Vergucht, âgé de 17 ans, a eu le bras droit pris entre une poulie et une courroie en voulant se retenir. Dix jours de repos. Docteur Lagache. —— A la filature R. Faltot, un vitrier au service de M. Masure Lantoin, M. Léopold Matton, âgé de 36 ans, s'est arraché l'ongle du pouce droit en repassant son couteau à démastiquer. Quinze jours de repos. Docteur Duquennoy. —— Chez M. Léon Dillies, M. Fortuné Croes, âgé de 42 ans, graisseur, s'est blessé au médius gauche. Quinze jours de repos. Docteur Druesne, de Roubaix.

POUR LES TAPISSEURS. — Voici la suite de la liste des dons envoyés aux tapisseurs en grève:

Anonymes: une petite chaise avec poupée, un pâté, un cache-pot, valeur 2 fr.; 6 bols et 2 bouteilles de vin, 6 porte-manteaux, 3 paires de chaussettes, 7 paires de pantoufles, 3 paires de souliers, 3 paires de bottines, 18 verres à vin valeur 4 fr., 1 fromage de Hollande, 2 bouteilles de vin, 2 paniers de salade, 1 botte de navets, 1 foyer, 7 rouleaux de papier avec bordure, 5 kil. de café, 5 kil. de sucre blanc, 5 kil. de chicorée, 100 kilos de bois à brûler; MM. Desrumeaux, 2 bouteilles de malaga; Constant Lison, 6 foulards; Noel Vantieghem, 5 bouteilles de vin; Henri Dessauvages, 1 coq, valeur 4 fr.; Mlle Laure, 2 bouteilles de vin; MM. Juste Delesalle, un arc avec flèches, valeur 15 fr.; Holbecq Louis, une montre; Albert Lambion, 5 fr.; Delobelle, 100 kil. de pommes de terre; Esterman-Decok, 6 portraits avec agrandissement; Cordonnerie Ouvrière, 1 paire de bottines; Gunther Edmond, une pendule; Dhalluin Alfred, 8 rouleaux de papier avec bordure; Decottignies Albert, 1 paire de souliers; Catteau Léon, 1 pâté; quête faite chez M. Loridan, 1.50; quête faite rue du Moulin, 1 fr.; MM. Jules Varrasse, 12 jattes; Oscar Prissen, une table de nuit; Valmacq Louis, 2 bouteilles de vin.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 fr. 25
81, rue Desurmont, Tourcoing. 53551

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 8 heures, sous la présidence de M. Phalempin, maire. Tous les conseillers étaient présents. M. Ghestem est nommé secrétaire.

Bureau de Bienfaisance. — Recettes: 5.936 fr. 91; dépenses: 5.514 fr. 25; excédent de recettes: 421 fr. 66; le reliquat de l'exercice précédent étant de 1.569 fr. 09, il reste en fin d'exercice, 1.990 fr. 75. Le Conseil vote des félicitations à M. Haquette.

Compte administratif du Maire. — Recettes,39.590.14; dépenses, 41.756.23; excédent des dépenses, 2.175.09 mais le reliquat de l'exercice précédent étant de 3.138 fr. 78, il reste enfin d'exercice, 963,69. Pendant le dernier exercice, il y a eu beaucoup de dépenses. Le Conseil vote à M. Phalempin, maire, des félicitations pour sa bonne gestion des intérêts communaux.

Budget primitif de 1905. — Recettes, 39,456,19; dépenses, 39.461 fr. soit un déficit de 4 fr. 81. Adopté après quelques observations de détail.

Curage de la Becque du Clinquet. — M. le Maire demande au Conseil de l'autoriser à demander au service hydraulique d'assurer l'entretien de cette Becque, qui sépare Roncq de Neuville, sur un parcours de 6 à 700 mètres. Approuvé.

La Commission de la Voirie s'est réunie avec l'agent-voyer, dans le but d'examiner s'il serait possible de supprimer les prestations. Le Conseil estime qu'il y a lieu de les supprimer pour un an *à titre d'essai.*

Subvention du département aux pompiers. — Une lettre du Préfet du Nord, annonce que la part à laquelle a droit la commune pour ses pompiers, est de 156 fr. 31.

Budget primitif du Bureau de bienfaisance en 1905. — Recettes, 5.875 fr.; dépenses, 7.248 fr. Excédent de dépenses de 1.473 fr., qui sera couvert par l'excédent de recettes de l'exercice 1904, qui est de 1.897 fr. 78.

Pierres de bordures de routes. — Sur la demande de M. Haquette, le Conseil vote l'achat d'un wagon de pierres.

Agrandissement du cimetière. — M. Leveugle demande ensuite s'il n'y aurait pas lieu d'agrandir le cimetière. Renvoyé à la Commission compétente.

Le Conseil émet un avis favorable en faveur d'une demande faite par des jeunes gens sollicitant l'exonération de la taxe militaire.

La séance est levée à 9 heures et demie.

RONCQ

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni hier, vendredi, à six heures et demie, sous la présidence de M. Gustave Lepoutre, maire. — Etaient présents: MM. Leys et Delannoy, adjoints; Leurent, Louis Destombes, Catteau, Lebrun, Decottignies, Parent, Destailleurs, Delsalle, Cornard, Charlet, Destombes, Ganois, Vienne, Leconte, Bonte, Videlaine, Lemesre et Casier. — M. Albert Desailly est élu secrétaire.

Budgets et comptes. — *Bureau de Bienfaisance.* — Recettes, 17.582 fr. 32; dépenses, 17.545 fr. 66; excédent de recettes, 36 fr. 66. La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance sollicite à ce propos une subvention complémentaire de 2,550 fr.

Hospice. — Recettes, 7.674 fr. 56; dépenses, 6.782 francs 27 cent.; excédent de recettes, 892.29. La Commission demande une subvention de 1,394 fr. 43, afin de ne pas mettre l'établissement dans la nécessité de recourir à un emprunt.

— Les budgets des fabriques des églises Saint-Piat et Saint-Roch sont adoptés; la première a un excédent de recettes de 206 fr. 76; la seconde, 66 fr. 43.

Le compte du maire est présenté à l'approbation du Conseil; il se termine avec un excédent de recettes de 8,983 fr. 42. En prélevant sur cette somme les 2,500 francs demandés par le Bureau de Bienfaisance, les 1.374 fr. 75 pour l'hospice et une somme de 1,560 fr. pour secours à domicile des vieillards infirmes ou indigents, il reste un reliquat de 3,548 fr. 67.

Des félicitations sont votées à M. le Maire qui remercie le Conseil.

— Le Conseil approuve les plans d'alignement des chemins vicinaux 5, du Billemont; 7, de Linselles, et 8, des Chats Huants. M. le maire est autorisé à solliciter de M. le préfet des pavés de rebut, provenant de chemins réparés.

— On doit procéder au curage des becques de la Viscourt, de Neuville-en-Ferrain; il y aurait lieu également de faire exécuter le même travail à la becque du Clinquet; pour les deux premiers travaux, une somme de 548 francs est disponible, et en remettant à l'année prochaine le curage de la becque de la Viscourt qui a été fait l'année dernière, on pourrait curer celle du Clinquet qui en a besoin. Il en est ainsi décidé; en nettoiera les endroits les plus embourbés de la Viscourt.

— M. Albert Destombes propose la suppression des prestations. — Renvoyé à la prochaine séance.

— Le Conseil nomme deux délégués chargés de réviser la liste des électeurs au Tribunal de Commerce. MM. Leys et Lemesre sont désignés.

— L'admission de trois nouvelles familles sur la liste d'assistance médicale gratuite est décidée.

— Le Conseil accorde une gratification de 50 francs à un facteur des postes, M. Florent Boucksom, malade depuis plusieurs mois.

— M. Jules Cornard propose la pose d'une lanterne supplémentaire dans la rue de la Vieille-Cour, qui est devenue très importante par suite des constructions nouvelles.

— Le Conseil accepte la proposition de la Compagnie du Gaz pour la pose de six lanternes dans le sentier des Morts.

— M. Destombes demande qu'on fasse procéder à la réparation des deux sentiers du Vinage conduisant à Linselles, au moyen de pierres plates. Ce travail ayant été exécuté à Linselles, sur divers points, des renseignements seront demandés à l'Administration municipale de cette commune. Le Conseil autorise, en outre, M. le maire à faire le nécessaire pour déférer au vœu de M. Destombes.

— Le Conseil décide de porter à 400 francs la subvention annuelle accordée à la Fanfare du Blanc-Four.

— M. Cattoen, instituteur au Blanc-Four, demande un supplément de traitement. La Commission des finances, qui a examiné la question, présente un rapport dans lequel elle fait observer que ce serait créer un précédent. Le Conseil discute et sur la proposition de M. Videlaine, on procède au vote au scrutin secret. Par 14 voix contre 7 et 1 bulletin blanc, cette demande est rejetée.

— *Abris des cimetières.* — Il avait été décidé de construire un abri au cimetière du Blanc-Four et à celui de Roncq. Le devis dressé par M. Verhaeghe, architecte, estime la dépense totale à 2.400 francs. Ces travaux sont renvoyés à l'année prochaine.

La séance est levée à 8 heures 15.

UN OBIT sera célébré lundi prochain 27 juin à 10 h. 1/2, en l'église St-Roch, (Blanc-Four) pour le repos de l'âme de M. Henri Barrois père de M. Emile Barrois, le sympathique conseiller général du canton-nord.

LINSELLES

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort à Steenwerck, dans sa 63e année, de M. Charles Ghesquières, employé des contributions indirectes en retraite, et frère de M. Amand Ghesquières, ancien conseiller municipal, ancien capitaine de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et président d'honneur de la société « Les Sauveteurs ». Les funérailles de M. Charles Ghesquières auront lieu à Steenwerck, lundi prochain, à dix heures.

BOUSBECQUE

ARRESTATION. — La gendarmerie d'Halluin, en tournée de service dans cette commune a procédé à l'arrestation pour vagabondage de Joseph Pivel, âgé de 56 ans, se disant mécanicien, né à Fontenoy-le-Château, (Vosges).

QUESNOY-SUR-DEULE

LA FÊTE DE L'ADORATION sera célébrée le vendredi 1er juillet. Voici l'ordre des exercices préparatoires: Mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 juin, salut et sermon à 3 heures du soir. Jeudi, veille de l'Adoration, l'église sera ouverte à 5 heures pour les confessions. Le vendredi 1er juillet, fête solennelle de l'Adoration. A 4 heures et demie, messe de communion; à 5, 6 et 8 heures, messe; à 10 heures, grand'messe solennelle; à 3 heures, vêpres solennelles; à 7 heures et demie, salut de clôture, sermon, procession et amende honorable au Très-Saint-Sacrement.

COMINES

COMMISSION DE L'HOSPICE. — Par arrêté préfectoral, MM. Achille Lambin, directeur d'usine, et Jules Leperq, fabricant de chicorée, sont nommés membres de la Commission de l'Hospice, le premier, en remplacement de M. Gallant, démissionnaire, et le second, en remplacement de M. le docteur Lemaire, nommé médecin de l'établissement.

LA COMMISSION DES FÊTES a dressé le programme de la fête du 14 juillet. Parmi les attractions, citons: La veille de la fête nationale, retraite aux flambeaux; le 14 juillet à dix heures du matin, revue des sociétés sur la place; promenade militaire. Distribution de secours aux indigents; dans l'après-midi, concert sur la place de la Gare et au hameau des Trois-Ballots. Le soir, feu d'artifice.

ALBUMS POUR CARTES POSTALES
Rappelons que la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente deux modèles d'albums pour cartes postales, à des conditions très avantageuses.
Albums pour 1.000 cartes...... 9 fr. 95
Albums pour 500 cartes...... 5 fr. 95
Albums pour 300 cartes......... 4 fr. 75
Pour les debutants, albums 100 cartes, 1 fr. 25
57986

LILLE

LA LIGUE DU NORD CONTRE LA TUBERCULOSE. — *Encore un gagnant.* — Cette fois ce n'est pas un parisien, mais un habitant de Marseille. M. Thore, qui avait un propriétaire naïf, lui emprunta 500 fr. le lendemain du tirage de la loterie de la Ligue du Nord contre la Tuberculose: c'était, disait-il, pour se rendre à Lille, où il devait toucher au Crédit lyonnais, les 250,000 fr. du gros lot.

Depuis, son propriétaire ne l'a plus revu. Mais Thore ne quitta pas la Canebière et se contenta de former opposition au paiement du gros lot: c'est ce qui le perdit. Poursuivi pour escroquerie, il fut incarcéré.

Néanmoins, l'opposition qu'il a faite n'ayant pas été levée, M. Coupillaud, juge d'instruction, a entendu, par commission rogatoire, le directeur du Crédit lyonnais.

CHUTE DANS UNE CAVE. — Mme Mathilde Labey, 34 ans, 8, rue de Fontenoy, était venue, mercredi soir, visiter son amie, Mme Duquesne, débitante, 27, rue des Tanneurs. Elle voulut se rendre à la cour, vers minuit et demi; connaissant mal la maison, elle s'engagea dans l'escalier de la cave et le dégringola du haut en bas. Elle a eu le poignet droit fracturé.

UNE VIEILLE FEMME PENDUE A FIVES. — Vendredi, vers huit heures du matin, des voisins ont trouvé pendue dans sa chambre, au 2e étage, 21, rue du Faubourg-de-Valenciennes, Mme Mathilde Mayer, soixante-cinq ans.

Mme Mathilde Mayer, qui était atteinte, depuis plusieurs années, d'une maladie incurable, a dû se suicider par désespoir.

BLESSÉ EN TOMBANT A L'EAU. — Hier, vers trois heures et demie, le jeune Ferdinand Motte, 11 ans 1/2, jouait avec quelques camarades de son âge, dans les fortifications. L'idée vint aux enfants de se baigner dans le fossé de la « Poterne ». En se jetant à l'eau, Motte toucha le fond et se fit à la tête une blessure assez grave d'environ huit centimètres de longueur.

UN TAMPONNEMENT RUE DES POSTES. — Vendredi, à neuf heures du matin, le car D a tamponné, à l'angle de la rue des Postes et de la rue des Pyramides, une voiture de la brasserie l'*Avenir*, de Fives. Les chevaux furent renversés et le camion retourné. L'un des brancards du véhicule fut brisé. Les chevaux, assez grièvement blessés tous deux, l'un au poitrail, l'autre à la cuisse, furent relevés à grand'peine.

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL. — Vendredi matin, Arthur Vaugeldre, se promenant sur le boulevard de la Liberté, aperçut une bicyclette à la porte du magasin de M. Hirsch, 123, boulevard de la Liberté. Trouvant lui aussi, que le cyclisme a des charmes, il voulut s'en emparer; mais malheureusement pour lui, il fut appréhendé avant d'avoir pu se servir de la machine qu'il venait de dérober. Vaugeldre a été arrêté.

ARMENTIERES

L'AFFAIRE VERHELST. — Verhelst, ce jeune homme de 18 ans, arrêté récemment, devant le Palais-de-Justice de Lille, pour avoir, après une conférence faite par MM. Dounner et Syveton, porté un coup de couteau à la tête d'un jeune Armentiérois, son adversaire politique, avait été condamné par le tribunal correctionnel de Lille à trois mois de prison avec sursis.

Le parquet interjeta appel et la Cour de Douai a, dans une de ses dernières audiences, maintenu la peine de trois mois, mais sans accorder le bénéfice du sursis.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
BRICHE-CORNILLE (SUCCESSEUR),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 748. 16474

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 27 juin 1904, à dix heures, pour le repos de l'âme de Madame Emile NYS, née Emma Marie DE BOOSERE, décédée à Roubaix, le 26 juin 1903, dans sa 51e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église St-Martin, à Roubaix, le lundi 27 juin 1904, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Georges DELPORTE, veuf en premières noces de Dame Clémence DEBUIGNE, Directeur particulier de la *New-York*, décédé à Roubaix, le 21 mai 1904, dans sa 50e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléph. 627. (Fondée en 1870). 3956

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Club Moderne* (section chorale). — Les répétitions seront reprises ce soir, samedi.

—— *Les Enfants du Nord.* — Ce soir, à huit heures, répétition générale.

—— *Jeunesse de l'Ancien Temps.* — Ce soir, à huit heures et demie, répétition générale.

—— *Fanfare des Arts.* — Ce soir, répétition générale.

—— *Fanfare de Beaurepaire.* — Répétition ce soir, à neuf heures.

—— La *Société Amicale des chauffeurs-conducteurs*, (Place Nadaud, 1). — L'assemblée générale et trimestrielle aura lieu dimanche, 26 juin, à cinq heures. Ordre du jour: Acceptation de huit nouveaux sociétaires; lecture des rapports, moral et financier; renouvellement de la Commission; projet d'une excursion à Saint-Omer, date à fixer.

—— *Personnel de l'octroi.* — Dans sa réunion générale du samedi 4 juin, la « Ligue des employés d'octroi de Roubaix » a procédé au renouvellement de sa Commission. La nouvelle Commission s'est réunie le mercredi 22 juin et a constitué son bureau de la façon suivante: Président, M. Aimé Ba...e, préposé de 1re classe; secrétaire, M. Victor Vanasse, préposé de 1re classe; trésorier, M. Edmond Gence, préposé de 3e classe.

—— *Cercle Artistique.* — Lundi, 27 juin, répétition générale, à sept heures et demie.

—— *La Cigale.* — Ce soir, répétition à huit heures et demie.

—— *L'Ancienne* (Trompettes). — Répétition ce soir à neuf heures.

—— *Chevaliers de la Fourchette.* — Répétition ce soir, à huit heures et demie.

—— *Cæcilia Roubaisienne.* — Ce soir, répétitions partielle et générale.

—— *La Sans-Crainte.* — Ce soir, répétition générale.

CROIX. — *Société de secours mutuels Saint-Pierre.* — Assemblée générale demain dimanche 26 juin, chez M. A. Hubert-Dubrul, à huit heures et demie.

—— *Les Trouvères* (Orphéon). — Ce soir, répétition.

TOURCOING. — *Crick-Sicks.* — A l'occasion de la remise des diplômes aux sociétaires ayant vingt années et plus de présence consécutives, les orphéonistes *Crick-Sicks* organisent, pour le lundi 4 juillet prochain, à huit heures du soir, dans leur local, 7 rue de Tournai, une soirée bachique, à laquelle ils prient tous les anciens sociétaires de vouloir bien assister. Le plus cordial accueil leur sera réservé.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 24 juin 1904

Présidence de M. SÉE, vice-président.

GRAVE AFFAIRE DE MŒURS A LINSELLES. — Julien Vandenbroel, dit Casquette, 24 ans, sans profession fixe à Linselles, hameau de la Viscourt, est un triste sire, qui déjà a encouru trois condamnations. Dimanche dernier 19 juin, dans la soirée, il s'est livré à des actes ignobles sur une fillette de huit ans, qu'il avait attirée dans un champ. Poursuivi pour outrage public à la pudeur, il est condamné à dix mois de prison.

TRISTE CHOSE. — La jeune Jeanne Gallo, âgée de 12 ans, avait quitté ses parents qui habitent Roubaix, parce que, dit-elle, ils lui donnaient des calottes; la vérité est qu'elle se livre sans cesse à la mendicité et que ses parents essaient de l'en empêcher. Elle partit donc et fit la rencontre d'un nommé Louis Henry, 47 ans, presseur à Lille, déjà condamné deux fois, qui, dans le bois de la Deûle, se livra avec elle à des actes obscènes. Cette fillette fut donc arrêtée et comparaît en même temps que lui pour outrage public à la pudeur. Malgré les renseignements fournis sur elle, le Tribunal la remet à ses parents, et il condamne Louis Henry à deux mois de prison.

UNE AGRESSION CONTRE UN CONTREMAITRE. — Louis Deudon, 45 ans, tisserand à Roubaix, 23, rue de Mouvaux, est poursuivi pour coups et blessures à M. François Feuillet, contremaître, demeurant rue Cuvier, cité Saint-Jean-Baptiste, à Tourcoing. M. Feuillet, qui est contremaître au tissage de MM. Glorieux et fils, regagnait son domicile en compagnie de son père, vers onze heures du soir, dimanche dernier; tout à coup, dans la rue du Luxembourg, à Roubaix, ils firent la rencontre de trois individus dont l'un d'eux cria: « Tiens! voilà ce fainéant de contremaître qui a travaillé pendant les grèves! » Et Deudon se jeta sur lui, lui portant un violent coup de poing sur l'oreille gauche. Le coup fut si violent que l'oreille fut sectionnée et M. Feuillet se présente au Tribunal pour déposer en témoignage, la tête couverte de pansements.

Louis Deudon est condamné à dix jours de prison.

POUR COUPS à Henri Delmotte, le 8 mai, 25 francs d'amende avec sursis à Adélaïde Wicke, femme Legrand, ménagère à Bousbecque.

EXPULSÉE RÉCALCITRANTE. — Les gendarmes de Tourcoing avaient conduit à la frontière lundi dernier un convoi d'expulsés; ils revenaient quand, dans la rue de Gand, ils rencontrèrent l'une des femmes qu'ils avaient menée jusqu'à la frontière et qui était rentrée encore plus vite qu'eux. Ils la mirent en état d'arrestation; c'est une nommée Adeline Meyer, 19 ans, originaire de Gand, qui attrape quinze jours de prison.

AFFAIRES DIVERSES. — Joseph Gilfin, journalier à Roubaix, infraction à un arrêté d'expulsion, deux mois de prison. — Angeline Masselot, usage d'un timbre-poste oblitéré, 16 francs d'amende avec sursis. — Pour fraude de 18 kilos de tabac et de 10 boîtes d'allumettes, d'une valeur totale de 225 fr. 45, le 21 juin, à Mouchin, deux mois de prison et 500 francs d'amende à Alexandre Riquet, 32 ans, ajusteur à Denain; six jours et 500 francs à Félix Chandelier, 22 ans, tourneur à Roubaix.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction).

L' « Esperanto »

Roubaix, 23 juin 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

On a répondu aujourd'hui, à ma lettre du 16 juin. Ne voulant pas abuser de l'hospitalité de votre journal, je ne répondrai plus à toute nouvelle lettre. Toutefois, je me permets de vous envoyer ces quelques lignes pour me défendre.

Celui qui m'a répondu parle de son humble avis. Je lui ferai remarquer que pour être humble, il le défend avec beaucoup d'animosité et semble être beaucoup trop sûr que c'est le bon.

Je répète ce que j'ai dit: la langue universelle est un beau rêve, l'Esperanto est une langue véritable; je ne méconnais pas ses qualités, mais tant que tous ne la sauront pas, tant que les gouvernements ne la feront pas enseigner, elle ne réussira pas. Ils la feraient enseigner que cela ne servirait de rien. Quels sont ceux qui étudient des langues? Ceux-là qui ont des relations avec les pays étrangers. Mais les ouvriers français, ou anglais, ou autres, n'ont aucun intérêt à l'étudier parce qu'ils n'ont, eux, aucune relation avec les étrangers. Si j'étudie une langue, c'est pour aller dans le pays même. Masi si j'ai besoin d'aller en Angleterre, les Anglais, les ouvriers, les cochers, les commissionnaires, les employés ne sauront pas l'Esperanto. Et par conséquent j'ai besoin de savoir la langue du pays où je vais.

Enfin je l'ai déjà dit, avec l'Esperanto, je puis converser avec 200,000 personnes; mais avec l'anglais, par exemple, je puis converser avec 200 millions de personnes, disséminées par toute la terre, en Angleterre, en Amérique, aux Indes, en Afrique, en Australie, sans compter le nombre d'Allemands, d'Espagnols, de Russes, d'Autrichiens, de Japonais, d'Indiens, qui savent parler l'anglais, nombre qui est de beaucoup supérieur à 200,000. C'est le nombre des adhérents à l'Esperanto.

Enfin le passé est là: d'abord, l'histoire du Volapük, qui réunit 1,000,000 d'adhérents, puis... tomba. Ne faites pas de même, Messieurs les espérantistes, je vous le souhaite.

J'aurai, paraît-il, dit dans ma lettre une vérité de La Palisse: « Tant que tous n'étudieront pas l'Esperanto, il sera inutile de l'étudier. » Vérité de la Palisse si l'on veut, mais grande vérité, et très importante, puisque c'est d'elle que tout dépend: Pourra-t-on faire apprendre à tous l'Esperanto? J'ai déjà répondu. La difficulté paraît immense, tellement immense que presque tous la trouvent insurmontable. Et ensuite, on peut la détourner, en remplaçant l'Esperanto par les langues vivantes; on étudie l'une des plus répandues, et celle ou celles qui touchent de plus près. Et tout est dit. Et l'on a de plus l'avantage de pouvoir mieux s'expliquer dans les pays d'origine.

En attendant, bon courage aux espérantistes humanitaires.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations sincères.

Le lecteur assidu.

Les réjouissances du 14 juillet à Roubaix

Roubaix, le 24 juin 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Avant l'élaboration définitive du programme de la fête nationale, il nous serait agréable qu'on y apportât quelques modifications. Il est un quartier qui, très souvent, pour ne pas dire toujours, est déshérité ce jour-là et qui n'en est pas moins méritant: c'est le quartier du Pont-Rouge et de la Place de la Justice.

Ne serait-il pas possible d'accorder à ce quartier, soit le ballon, qui certainement ferait avec aisance une belle ascension au milieu de la place de la Justice, soit un concert durant l'après-midi, soit un bal de nuit? Ce serait pour beaucoup de Roubaisiens une occasion de se rendre dans ce quartier qui devient de plus en plus intéressant avec la construction du nouvel hôpital.

Nous espérons que notre démarche ne restera pas sans écho et que Monsieur Qui de droit voudra bien nous accorder cette légère satisfaction.

Un groupe d'habitants du quartier du Pont-Rouge.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT, SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

H. L. D. D. 1904. — L'Hippodrome de Roubaix contient 1,893 places assises. —— *Pour Marie.* — 1° Si vous avez cette crainte, faites des actes respectueux. Voyez un notaire; 2° Oui. —— *Jules L...* — Vous devez payer. —— *Louis Gceroms.* — Les formalités sont assez compliquées dans ce cas. Voyez l'employé de l'état-civil. —— *A. M.* — Faites votre demande au commandant du recrutement de Lille. —— *Deux joueurs.* — Celui qui a dix de blanc gagne la partie. —— *Habitants du Pont-Rouge.* — Votre lettre paraît aujourd'hui; elle n'a pu passer plus tôt faute de place. —— *V. V. Roncq.* — Nous ne donnons pas de renseignements commerciaux. Consultez le Bottin.

P. M. — Non; cette classe a terminé ses périodes d'exercices.—— *A. M.*, 38. — S'il a fait une déclaration régulière de changement de domicile militaire, il ne sera pas convoqué; l'indemnité doit lui être allouée au lieu de son dernier domicile en France, s'il n'a pas quitté cette localité depuis plus d'un an. —— *Un cabo du Joyeux.* — 1° Non, il faut faire quatre ans; 2° Non; 3° Non. —— *Petit caporal.* — 1° Demander un imprimé *ad hoc* à la Mairie (Bureau militaire); 2° Il faut en faire la demande à M. le Général commandant la subdivision, à Lille, et solliciter d'être convoqué pour les examens. —— *J. D.* 16. — 1° Elle sera applicable en 1906, si elle est promulguée cette année; 2° Non, ou dans une faible proportion. —— 58 *K.* 1°71, 94 *égale bon S.* — Il faudrait écrire à M. le Commandant des pigeonniers, rue de Vaugirard, à Paris. —— *Carlos*, 120, *Roubaix.* — 1° Obtenir le consentement du chef de corps; 2° Le 3e, à part le 5e, ils sont tous deux pour les grands travaux de fortification.

NOUVELLES MILITAIRES

LILLE. — *Ecole de tir et d'instruction militaire de Lille.* — Dimanche 26 juin 1904, exercices de cadres aux environs de Wattignies. Rendez-vous à sept heures un quart sur la Grand'Place de Lille. Tir à huit heures, au Stand.

MANŒUVRES DE SIÈGE A ARRAS. — Les troupes de la garnison ont exécuté, en présence de M. le général Berry, commandant la 3e brigade d'infanterie, une intéressante manœuvre de nuit entre le chemin de Dainville à Achicourt et la Citadelle. Il s'agissait d'effectuer l'ouverture de la tranchée, la première des opérations de la dernière phase d'un siège régulier. De nombreux curieux ont suivi la manœuvre.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Paroisse Saint-Jean-Baptiste.* — C'est dimanche prochain que doivent avoir lieu tout à la fois la fête de l'Adoration et la clôture des exercices du jubilé. M. l'abbé Decester, le prédicateur, reçoit des paroissiens, l'accueil le plus empressé. Dimanche prochain, les messes basses auront lieu à six heures et à huit heures. Une des plus belles messes de T. Dubois sera chantée par la société chorale autour de laquelle viendront se grouper toute une phalange d'artistes des plus distingués. A trois heures, vêpres suivies de la grande procession en l'honneur du Saint-Sacrement.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Concerts publics.* — Voici le programme des concerts publics qui seront donnés par la *Grande Harmonie* le dimanche 26 juin 1904, au parc de Barbieux, et le jeudi 30 courant, place de la Liberté:

1° Allegro militaire, X...; 2° *Eve*, J. Massenet; 3° *Récit et Polonaise* (Soliste: M. Fournier), Weber; 4° *Polonaise de Dimitri*, Joncières; 5° *Scherzetto de Roma*, Bizet; 6° *Carmen*; 7. *Marche des Midinettes*, Blémant.

GRANDE BRASSERIE DE L'INDUSTRIE, 9, rue Esquermoise, LILLE. — Orchestre de Dames. — Cinématographe. — Douze billards Brunswick. — Apéritif-concert, de 5 à 7 h. — Buffet froid. — Tél. 47351-1

Rayon Photographique
TRÈS IMPORTANT
Pharmacie Couvreur, rue Neuve, 32
Appareils, plaques, pellicules, papiers, accessoires de toutes marques.
Préparations et produits chimiques aux plus bas prix.
Dépôt de l'appareil le *Sinnox* se chargeant avec la boîte de plaques elle-même, résultats parfait et garantie. Téléphone 557.
La Pharmacie sera fermée le dimanche à 1 heure.
59613d

NORD

LE MONUMENT TALMA A POIX-DU-NORD. — Le Comité de Valenciennes, d'accord avec celui de Poix-du-Nord, où il doit être élevé une statue au grand tragédien Talma,, en octobre prochain, organise, pour le 10 juillet prochain, au Théâtre de Condé, un grand spectacle-concert-conférence.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE. — DÉFENSE DES INTÉRÊTS MARITIMES. — Paris, 24 juin. — Les députés des départements maritimes compris entre Dunkerque et Bayonne se sont constitués en groupe parlementaire pour la défense des intérêts maritimes français dans la question de Terre-Neuve, soulevée par l'accord franco-anglais.

Ils ont été unanimes pour demander qu'on ne mette aucune précipitation dans la conclusion de l'accord projeté, qui soulève de graves objections de la part de leurs commettants. Ils ont décidé de saisir de leurs doléances la Commission des affaires extérieures et le ministre des affaires étrangères.

VISITEZ, VISITEZ la page de *Malo-Terminus.* Tous propriétaires au bord de la mer. Grande vente de terrain au comptant et à tempérament. 55328

Couvreurs propriétaires! Le Fibro-Ciment pèse 9 k. p. m. c., incombustible, économique. S'adresser chez MM. Gaberel et Lorsignol, entrepreneurs, rue Dupire, à Croix. 55804

PAS-DE-CALAIS

LE CRIME D'HAPLINCOURT. — Jean-Baptiste Coupé, le principal inculpé, a été extrait hier matin de la prison et conduit au cabinet du juge d'instruction. M. Dejammo, après lui avoir fait subir un long interrogatoire, en présence de son avocat, l'a confronté avec sa femme, spécialement convoquée à cet effet. Jean-Baptiste persiste à accuser les Leloir d'être les auteurs du crime. Quant à lui, il n'y a nullement participé et son rôle s'est borné à charger le cadavre de la vieille sur le dos de Leloir père. Son assertion a été contredite énergiquement par sa femme.

UNE ATTAQUE NOCTURNE A LENS. — Après avoir passé la soirée au café-concert, l'ouvrier mineur, Vital Guilbaut, âgé de trente et un ans, sortait en compagnie d'une artiste.

Le couple se dirigeait vers la rue Gustave-Spriet, lorsque deux individus se ruèrent sur Guilbaut, qu'ils terrassèrent, lardèrent de coups de couteau et dépouillèrent d'une somme de 14 francs.

Guilbaut a dû subir l'amputation de la dernière phalange du petit doigt de la main gauche. L'un des agresseurs a été arrêté.

UN MINEUR TUÉ A FOUQUIÈRES-LEZ-LENS. — Le mineur Charles Déprez, 46 ans, a eu le crâne fracturé, pendant son travail, par un énorme bloc de pierre qui s'est détaché de la voûte. La mort a été instantanée.

LE CONGRÈS DES « CENTRAUX » A ARRAS. — Le Congrès des anciens élèves de l'Ecole centrale s'est tenu, mardi, à Arras. Après avoir visité les curiosités de la ville, les congressistes, qui étaient 150, ont assisté à un banquet, puis ils ont visité l'Exposition.

Trains de plaisir pour Ostende et Blankenberghe. — Les dimanches 3, 24 juillet et 14 août, la Compagnie du Nord mettra en marche, au départ de Lille, des trains de plaisir pour Ostende et Blankenberghe.

Départ de Lille à 6 heures 47 du matin, de Roubaix à 7 heures 06, de Tourcoing à 7 heures 14; arrivée à Ostende et Blankenberghe, à 9 heures 35 et 10 heures 23; départ de ces deux villes à 9 heures 13 et 9 heures 45 du soir, et retour à Tourcoing, à 11 heures 36, à Roubaix à minuit 08, à Lille à minuit 29.

Prix des places: de Roubaix, pour Ostende, 5 fr. 55 en 2e classe et 3 fr. 55 en 3e classe; pour Blankenberghe, 5 fr. 95 en 2e classe et 3 fr. 75 en 3e classe; — de Tourcoing: pour Ostende, 5 fr. 30 en 2e classe et 3 fr. 40 en 3e classe; pour Blankenberghe, 5 fr. 70 en 2e classe et 3 fr. 60 en 3e classe.

Curieuse observation médicale
CONCERNANT
UN CAS DE DIABÈTE
A la suite de mon article, je reçois un grand nombre d'observations intéressant les diabétiques qui ont été soumis à la cure de raisins.
Les succès étonnants de ce nouveau traitement se comptent par millions. Je crois de mon devoir de médecin de mettre sous les yeux des intéressés la lettre suivante de mon confrère le docteur Eugène Baude:
Grisy-Suisnes-sur-Marne, le 10 avril 1904.
Monsieur Jacquemin,
J'ai à vous remercier du Flacon de Ferment que vous avez bien voulu m'expédier pour mon usage personnel et je suis heureux de vous donner les résultats obtenus. Avant d'avoir pris le Ferment, j'avais 65 g. 77 de sucre (Analyse FLACH, rue de la Cossonnerie, PARIS). Après absorption Flacon, je n'avais plus que 15 g. 35 (même laboratoire FLACH). Devant un pareil résultat, je ne puis que continuer une expérience qui, déjà, me donne un résultat aussi inespéré. Je vous serai donc obligé, Monsieur de vouloir bien m'expédier un second Flacon.
Avec mes compliments et mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.
Docteur Eugène BAUDE,
AUX MALADES: Je ne saurais trop engager les malades à se mettre en garde contre les produits de la pharmacopée présentés sous le nom de « ferments de raisins » et dans lesquels la levure de raisins fait totalement défaut, dont l'efficacité est par conséquent nulle. Je rappelle que la fabrication du vrai ferment de raisins nécessite une installation considérable, des appareils modernes et perfectionnés que *seul en France* possède l'Institut scientifique Jacquemin. Dr P.-T.
Pour tous renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville, près de Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers. Dans un but de vulgarisation humanitaire, l'Institut Jacquemin enverra le Ferment de Raisins franco de port et d'emballage. 595d76
Le ferment de raisin doit être pris très frais. On le trouve à cet état chez M. Willot, pharmacien, 29, rue Vieil-Abreuvoir (près la poste) Roubaix.
59572